

FOIRE AUX ÂNES

MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026

33€



Départ de votre région en Autocar de Grand Tourisme **** vers 07H45 suivant le lieu de prise en charge en direction de Bas-en-Basset.
Arrivée à 10h00 à Bas-en-Basset (43) pour une journée libre.

C'est près de 500 exposants qui participent à cette immense foire commerciale. Les articles présents sont très variés comme par exemple : les vêtements, les chaussures, les outils, les ustensiles de cuisine, les gourmandises, les cosmétiques, etc... Le matériel agricole et les animaux sont aussi présents.

Départ à 17h00 pour route de retour dans votre région pour une arrivée vers 19h15.

Nota : Malgré son nom, la « Foire aux Ânes » ne garantit pas la présence de nombreux ânes ; il s'agit avant tout d'un événement festif et traditionnel.

*Ce prix comprend : Le voyage en autocar de grand tourisme **** et l'accès à la foire*

Ce prix ne comprend pas : Les repas et dépenses à caractère personnel, l'assurance annulation : + 3 € / personne



Bulletin de participation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Lieux de prise en charge souhaité : _____

Je désire participer à la **Foire aux Ânes** le Mercredi 11 Novembre 2026 :

Nombre de personnes _____ x **33 €** - Chèque à l'ordre d'Autocars Palisse

Je souscris à l'assurance annulation* à 3 € par personne : ☐ OUI ☐ NON : _____ x **3 €** **En cas de refus de souscription, j'ai pris connaissance que je ne pourrai prétendre à un remboursement ni un avoir en cas d'annulation ou d'absence.**

Noms des participants _____

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE « 9 Avenue du Président Roosevelt » 26600 TAIN-L'HERMITAGE. (Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11). A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile.

* L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.